
**Codes pour la représentation
des noms de pays et de leurs
subdivisions —**

**Partie 1:
Codes de pays**

*Codes for the representation of names of countries and their
subdivisions —*

Part 1: Country code

IT Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

ISO 3166-1:2020

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/ac455e27-fc52-4f8b-8291-c685856ddeda/iso-3166-1-2020>



iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

ISO 3166-1:2020

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/ac455e27-fc52-4f8b-8291-c685856ddeda/iso-3166-1-2020>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2020

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office

Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8

CH-1214 Vernier, Genève

Tél.: +41 22 749 01 11

E-mail: copyright@iso.org

Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	v
Introduction	vii
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Principes d'inclusion dans la liste des noms de pays	4
4.1 Liste	4
4.2 Sources des noms	4
4.3 Recouvrements géographiques	5
4.4 Statut actuel des noms	5
4.5 Pays indépendants	5
5 Principes d'assignation des codets	5
5.1 Formation d'un codet	5
5.2 Relation avec les noms de pays	5
5.3 Construction du code alpha-2	5
5.4 Construction du code alpha-3	6
5.5 Construction du code numérique num-3	6
5.6 Construction algorithmique alternative du codet numérique num-4	6
6 Liste des noms de pays avec leurs codets	6
6.1 Spécification d'emploi	6
6.2 Contenu des listes	7
6.3 Choix de la langue, romanisation, jeu de caractères	7
7 Mise à jour	8
7.1 Autorité de mise à jour (ISO 3166/MA)	8
7.2 Norme en tant qu'une base de données — Changement de paradigme	8
7.3 Suppression de noms de pays dans la liste	9
7.4 Modifications d'un nom de pays ou d'un codet	9
7.5 Réserve des codets de pays	9
7.5.1 Aperçu général	9
7.5.2 Période de non-assignation	9
7.5.3 Période de non-usage	9
7.5.4 Codets réservés à titre exceptionnel	10
7.5.5 Liste des codets réservés	10
8 Principes directeurs pour les utilisateurs	10
8.1 Dispositions particulières	10
8.2 Regroupements	10
8.3 Codets assignés par les utilisateurs	10
8.4 Conseil relatif à l'utilisation des codets de pays	10
Annexe A (informative) Algorithme de représentation numérique, num-4, des codets alpha-2 des pays de l'ISO 3166	11
Annexe B (informative) Matrice de conversion pour la représentation numérique, num-4, des codets pays alpha-2 de l'ISO 3166	12
Annexe C (informative) Table de conversion des codets pays alpha-2 de la norme ISO 3166 en codets num-3 de la DSNU	14
Annexe D (informative) Liste des codets des langues ISO 639, alpha-2 et alpha-3, utilisés dans la norme ISO 3166 codes pays	16
Annexe E (normative) Index alphabétique des noms de la liste des codes de pays figurant dans les remarques, correspondant aux « noms de territoires », ou formant la seconde partie significative des noms de pays de forme composée	20

Annexe F (informative) Principes pour une modification mineure de la forme courte du nom de pays, reçu de l'UNTERM, permettant un affichage par ordre alphabétique	25
Annexe G (informative) Source de noms — Procédures de l'UNTERM relatives aux formes longues officielles des noms de pays, confirmées par l'UNTERM à l'ISO 3166/MA le 2019-03-07	27
Annexe H (normative) Labels de l'OBP	28
Bibliographie	30

iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

[ISO 3166-1:2020](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/ac455e27-fc52-4f8b-8291-c685856ddeda/iso-3166-1-2020)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/ac455e27-fc52-4f8b-8291-c685856ddeda/iso-3166-1-2020>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de brevets. L'ISO n'est pas responsable de l'identification de l'un ou de l'ensemble des droits des brevets. Les détails des droits de brevet identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant : www.iso.org/iso/fr/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 46, *Information et documentation*, en collaboration avec le Comité européen de normalisation (CEN), Comité Technique CEN/SS F17, *Documents administratifs*, conformément à l'accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

Cette quatrième édition annule et remplace le texte descriptif de la troisième édition (ISO 3166-1:2013), lequel a fait l'objet d'une révision technique.

Les principales modifications par rapport à l'édition précédente sont les suivantes :

- les codes ont été déplacés vers le format de base de données ;
- les composantes des codes sont définies par descripteurs et non par numéro de colonnes ou numéro de lignes ;
- le statut du chaque codet alpha-2 de pays est explicite car il est la principale ressource gérée par l'ISO 3166/MA, nécessitant une traçabilité dans le temps ;
- tous les caractères contenus dans la base de données, en particulier ceux présentant des signes diacritiques, ont été vérifiés avec le Jeu universel de caractères (JUC) de l'ISO/IEC 10646, et sont utilisés de manière cohérente ;
- le codage de la base de données est UTF-8 (Universal Character Set Transformation Format - 8 bits) de l'ISO/IEC 10646, celui-ci étant utilisé dans un grand nombre d'applications ;
- les trois parties — trois codes — appartenant à la même base de données, les mises à jour ne sont effectuées qu'une seule fois pour toutes les parties.

Une liste de toutes les parties de la série ISO 3166 se trouve sur le site web de l'ISO.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste complète de ces organismes est disponible à l'adresse www.iso.org/members.html.

iTeh Standards
(<https://standards.itih.ai>)
Document Preview

ISO 3166-1:2020

<https://standards.itih.ai/catalog/standards/iso/ac455e27-fc52-4f8b-8291-c685856ddeda/iso-3166-1-2020>

Introduction

L'édition initiale de la Norme internationale ISO 3166 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 46 avec la collaboration des Organisations internationales suivantes : Conseil de coopération douanière (CCD) [depuis 1995, Organisation mondiale des douanes (OMD)], Chambre de commerce internationale (CCI), Comité économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Fédération internationale des associations de bibliothécaires (IFLA), Agence internationale de l'énergie atomique (IAEA), Association du transport aérien international (IATA), Chambre internationale de la marine marchande (ICS), Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), Organisation mondiale de la santé (OMS), Organisation des Nations Unies (ONU), Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (UNCTAD), Union internationale des chemins de fer (UIC), Union internationale des télécommunications (UIT), Union postale universelle (UPU).

L'ISO 3166 a été publiée pour la première fois en 1974, les éditions suivantes en 1981, 1988 et 1993. En 1997, elle a été divisée en trois parties.

- Versions de l'ISO 3166-1 : ISO 3166-1:1997, ISO 3166-1:2006, ISO 3166-1:2013.
- Versions de l'ISO 3166-2 : ISO 3166-2:1998, ISO 3166-2:2007, ISO 3166-2:2013.
- Versions de l'ISO 3166-3 : ISO 3166-3:1999, ISO 3166-3:2013.

La série ISO 3166 fournit des représentations codées, utilisables universellement, des noms de pays (actuels ou non actuels), dépendances et autres zones d'intérêt géopolitique particulier et de leurs subdivisions.

L'ISO 3166-1 établit des codes qui représentent les noms de pays actuels, des dépendances et autres territoires d'intérêt géopolitique particulier, basés sur des noms de pays provenant des Nations Unies.

L'ISO 3166-2 établit un code qui représente les noms des principales divisions administratives ou des territoires similaires des pays et entités inclus dans l'ISO 3166-1.

L'ISO 3166-3 établit un code pour représenter les noms non actuels de pays, c'est-à-dire des pays dont les noms ont été supprimés de l'ISO 3166 depuis sa première publication en 1974.

La série ISO 3166 n'exprime aucune opinion sur le statut légal des pays, des dépendances ou autres zones citées, ou sur la délimitation de leurs frontières ou de leurs limites.

L'édition 2013 de la série ISO 3166 a été la dernière publiée en tant que norme sur papier, avec le texte descriptif et les codes ensemble.

La scission avait eu lieu fin 2013 : les codes ISO 3166 avaient été déplacés vers le format de base de données (en fusionnant de facto les trois parties), avec un accès depuis la Plateforme de consultation en ligne de l'ISO (OBP), tandis que le texte descriptif attendait des mises à jour.

Cette édition 2020 de la série ISO 3166 comprend une mise à jour du texte descriptif (description des codes) de 2013, pour chacune des trois parties. Elle prend en compte les règles plus strictes des bases de données imposées au code lui-même, contrairement aux documents sur papier.

La Norme internationale ISO 3166 a été la toute première réalisation ISO du concept de « norme en tant qu'une base de données », et mise en application fin 2013. La Plateforme de consultation en ligne de l'ISO (OBP) est une application permettant de consulter les codes de l'ISO 3166 sur l'interface web, les données étant stockées dans la base de données invisible.

La Norme internationale ISO 3166 pour chacune de ses trois parties - trois codes - comprend deux composantes : une description documentée de son contenu et son contenu associé dans une base de données.

Les deux termes « le présent document » et « le code correspondant au présent document » sont utilisées dans toute cette édition 2020 de la série ISO 3166.

Codes pour la représentation des noms de pays et de leurs subdivisions —

Partie 1: Codes de pays

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie les principes directeurs pour la mise en application et la mise à jour des codes pays.

Ces codes sont destinés à toute application nécessitant l'expression des noms de pays actuels sous une forme codée.

2 Références normatives

Le présent document ne contient aucune référence normative.

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

— ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>

— IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>

3.1

code

ensemble de données transformées ou représentées sous différentes formes suivant des règles préétablies

[SOURCE: : ISO 5127:2017, 3.1.13.10]

3.2

codet

résultat de l'application d'un code à un élément d'un jeu codé

[SOURCE: : ISO/IEC 2382:2015, 2121555]

Note 1 à l'article: Dans la partie codes pays, un codet représente un nom de pays.

3.3

code pays

liste des noms de pays avec leur représentation codée

Note 1 à l'article: Les types de code de pays sont alpha-2, alpha-3 et num-3.

3.4

nom de pays

nom d'un pays, d'une dépendance ou d'un autre territoire d'intérêt géopolitique particulier

3.5 écriture

ensemble de caractères graphiques utilisés pour la forme écrite d'une ou de plusieurs langues

Note 1 à l'article: Les codes pour la représentation des noms d'écritures sont définis dans l'ISO 15924.

[SOURCE: : ISO/IEC 10646-1:2017, 3.50]

3.6 langue de la norme ISO 3166

langue utilisée pour la définition de la terminologie, la terminologie doit être maintenue à jour

Note 1 à l'article: Anglais et français sont les langues principales de la norme ISO 3166.

3.7 langue administrative du pays

langue écrite utilisée par l'administration du pays au niveau national

3.10 statut du codet alpha-2 du pays

information indiquant si le codet est assigné, non assigné, ou réservé : transitoirement, exceptionnellement, ou pour une durée indéterminée

Note 1 à l'article: Les changements de statut de chaque codet alpha-2 du pays sont conservés par l'ISO 3166/MA depuis la première publication de l'ISO 3166, en 1974.

3.11 codet alpha-2 du pays

code alphabétique à 2 caractères (alpha-2)

Note 1 à l'article: Un code alpha-2 est généralement recommandé pour représenter les noms de pays.

3.12 codet alpha-3 du pays

code alphabétique à 3 caractères (alpha-3) [ISO 3166-1:2020](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/ac455e27-fe52-4f8b-8291-c685856ddeda/iso-3166-1-2020)

Note 1 à l'article: Sur la base du code pays alpha-2, dans la mesure du possible, à utiliser dans les cas où un besoin spécifique a été identifié.

3.13 codet num-3 du pays

code numérique à trois chiffres (num-3)

Note 1 à l'article: Un code numérique est destiné à être utilisé lorsque l'indépendance de la langue est nécessaire.

Note 2 à l'article: Voir [Annexe C](#), Table de conversion des codets alpha-2 des pays en codets num-3 de la DSNU.

3.14 NOM court du pays

<en capitales> forme courte du nom de pays, mot distinctif d'abord

Note 1 à l'article: Dans une langue de la norme ISO 3166.

Note 2 à l'article: Cet item peut être inversé, pour que le mot distinctif apparaisse en premier de manière à pouvoir trouver facilement un nom dans une liste alphabétique. Voir [Annexe E](#), principes [F.2](#).

3.15 nom court du pays

forme courte du nom de pays, mot distinctif d'abord, sur la base de la forme courte officielle de l'UNTERM

Note 1 à l'article: Dans une langue de la norme ISO 3166.

Note 2 à l'article: Cet item peut être inversé, présenté avec ses articles le cas échéant, permettant un ordre alphabétique sur le mot distinctif. Voir [Annexe E](#), principes [F.1](#).

3.16

nom long du pays

forme longue, telle qu'elle est enregistrée dans l'UNTERM

Note 1 à l'article: Si la forme longue du nom de pays est identique à la *forme courte du nom du pays* ([3.15](#)), alors le nom long doit être omis.

Note 2 à l'article: Dans une langue de la norme ISO 3166.

Note 3 à l'article: Également dénommée « nom formel » dans certains fichiers de l'UNTERM.

3.17

noms des territoires

noms des territoires séparés géographiquement couverts par l'entrée principale, voir [Annexe E](#) « noms des territoires »

Note 1 à l'article: Dans une langue de la norme ISO 3166.

3.18

remarques partie 1

remarques relatives au nom de pays, comme par exemple d'autres noms de pays largement utilisés

Note 1 à l'article: Dans une langue de la norme ISO 3166.

Note 2 à l'article: Dans certains cas, des « Variantes » notées comme remarques partie 1 sont identiques à la *forme courte locale du nom de pays* ([3.22](#)) dans une langue administrative.

3.19

indépendant ou non

statut politique du pays ou territoire indiqué par « oui » si indépendant ou « non » sinon

Note 1 à l'article: Dans une langue de la norme ISO 3166.

Note 2 à l'article: Voir [4.5](#) pour les informations relatives aux pays indépendants.

3.20

codet langue alpha-2

codet alpha-2 de l'ISO 639 de chaque *langue administrative du pays* ([3.7](#))

Note 1 à l'article: Avec un hyphen-minus lorsque le codet est absent.

Note 2 à l'article: Voir l'[Annexe D](#) pour la liste des langues utilisés dans la norme ISO 3166.

3.21

codet langue alpha-3

codet alpha-3 (version terminologique « T ») de l'ISO 639 de chaque *langue administrative du pays* ([3.7](#))

Note 1 à l'article: Lorsqu'un codet langue alpha-3, pour un nom de langue utilisé dans l'ISO 3166, est manquant dans l'ISO 639-2 et dans l'ISO 639-3, il est indiqué par un nombre, tel que 002.

Note 2 à l'article: Voir l'[Annexe D](#) pour la liste des langues utilisés dans la norme ISO 3166.

3.22

nom local court du pays

forme courte du nom de pays indiquée dans une langue administrative du pays

Note 1 à l'article: Il peut être noté dans une langue de la norme ISO 3166 en tant que *remarque partie 1* ([3.18](#)).

EXEMPLE 1 1

Schweiz (die) est un nom local court, en langue allemande, de la Suisse.

Svizzera (la) est un nom local court, en langue italienne, de la Suisse.

Magyarország est un nom local court, en langue hongroise, d'Hongrie.

EXEMPLE 2 2

Zhongguo est un nom local court en langue chinoise de la Chine, utilisant le système de romanisation National 1958 = ISO 7098:2015 = UN III/8 1977, pour convertir l'écriture Han (variante simplifiée) vers l'écriture latine.

Qaṭar est un nom local court en langue arabe, utilisant le système de romanisation BGN/PCGN 1956, pour convertir l'écriture arabe vers l'écriture latine.

3.23

système de romanisation utilisé

conversion d'un système d'écriture, à partir d'un système d'écriture différent vers l'écriture latine

Note 1 à l'article: Si une langue administrative l'exige.

Note 2 à l'article: Dans une langue de la norme ISO 3166.

4 Principes d'inclusion dans la liste des noms de pays

4.1 Liste

La liste des noms de pays dans le code correspondant au présent document contient les éléments nécessaires pour satisfaire le plus grand nombre possible d'applications. Elle se fonde sur la liste établie par la Division des Statistiques des Nations Unies Reference [22].

4.2 Sources des noms

Les trois langues principales des normes ISO sont données dans ISO/IEC Guide 2:2004, [Article 1](#). Entre 1981 et 2013, la norme ISO 3166 était bilingue, en anglais et en français côte à côte, et la terminologie correspondante a été maintenue à jour.

Jusqu'en septembre 2000, les noms des pays indépendants étaient donnés, en français et en anglais, dans Reference [23], ainsi que ceux publiés dans Reference [22].

Aujourd'hui, l'autorité des noms de pays utilisée officiellement aux Nations Unies est la Section Terminologie de l'ONU qui tient à jour la Base de données terminologiques multilingue des Nations Unies (UNTERM), voir Reference [24]. Cette base de données contient des entrées pour chaque pays qui liste, entre autres choses, des formes courtes et formelles des noms des pays dans les six langues officielles de l'ONU.

Les informations présentées dans le code correspondant au présent document, disponible sur la Plateforme de consultation en ligne de l'ISO (OBP), ont été extraites de la base de données de l'UNTERM. La forme longue correspond au titre formel tel qu'il est transmis par la mission permanente du pays concerné au Service du protocole et de la liaison de l'Organisation des Nations Unies et ajusté d'un point de vue grammatical par les linguistes de l'UNTERM, [Annexe G](#). La forme courte peut subir des modifications mineures, voir [Annexe F](#). Le code correspondant au présent document fournit les deux formes, la courte et la longue, si celles-ci sont différentes.

La forme courte est fournie sous deux formats, le format supplémentaire étant en majuscules et les deux formats permettant un affichage par ordre alphabétique des noms de pays sur la base du mot distinctif. Pour faciliter l'utilisation, le nom en capitales est parfois inversé.

D'autres formes de noms de pays largement utilisées peuvent aussi être fournies en forme courte locale de nom de pays, voir contenu de la liste au [6.2](#).